



OSIRIS

BATIK

Observatoire sur les Systèmes d'Information les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal**

n° 70 mai 2005

Sommaire

Editorial

Encourager la création, la circulation et le partage du savoir

Actualités

Atelier sur le rôle des NTIC dans la gouvernance des collectivités locales

L'Association nationale des handicapés moteurs du Sénégal lance son site Web

Lancement de Creative Commons South Africa (ccSA)

West Africa 2005 le développement des TIC en Afrique de l'Ouest

Journée mondiale des télécommunications

Le RTA-S est désormais présent sur le Web

Arrestation d'un gang de cyber-criminels

Politique

Le lancement de l'appel d'offres pour un second opérateur pourrait avoir lieu en juin 2005

Opération « un enseignant, un ordinateur »

Infrastructures et services

La Sonatel annonce des baisses sur la téléphonie fixe

Manobi lance un service gratuit d'information sur les marchés

ATI fait une promotion sur son offre ADSL

Projets

Lancement du projet « Daraas numériques »

Une clé USB destinée à faire la promotion du Sénégal

Rendez-vous

PKI Tunisia 2005 (20 -22 juin 2005 -Tunis)

Conférence internationale sur le management public, les politiques et le développement

Encourager la création, la circulation et le partage du savoir

Le 25 mai 2005 à Johannesburg s'est déroulé un évènement important qui est pourtant presque passé inaperçu à savoir le lancement de Creative Commons South Africa (ccSA). Quasiment inconnu en Afrique, Creative Commons est un système alternatif de contrats inventé par Lawrence Lessig, Professeur de Droit à l'Université de Stanford (Etats-Unis), en vue de pallier les inconvénients liés au Copyright et à la législation sur le droit d'auteur. Les contrats Creative Commons assurent la protection du droit d'auteur tout en autorisant à l'avance le public à utiliser, diffuser, réutiliser ou modifier les créations de l'esprit (musique, photos, films, textes, site Web, etc.) selon les conditions spécifiées par l'auteur dans le contrat qui leur est associé. En effet, compte tenu de leur caractère restrictif et de leur complexité, les dispositions relatives au Copyright et aux droits d'auteur constituent aujourd'hui un obstacle à la diffusion des œuvres et à la créativité intellectuelle. De plus, compte tenu du fait qu'elles impliquent souvent le paiement de droits élevés pour autoriser la diffusion ou la reproduction des œuvres, notamment dans le domaine de l'édition, elles renchérissent considérablement les coûts des ouvrages littéraires, éducatifs et scientifiques freinant le développement de la culture, d'une manière générale, et obérant, en particulier, les efforts consentis par les pays en voie de développement en matière d'éducation, de formation et de recherche. A l'heure où certains pays développés souhaitent renforcer les restrictions sur le Copyright et la propriété intellectuelle et imposer la brevetabilité des logiciels et du vivant, via l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) voire dans le cadre des négociations commerciales bilatérales en y incluant des clauses dites « TRIPS plus », la plus grande vigilance est de mise sur ces questions. Des pays comme l'Inde, le Brésil ou encore l'Afrique du Sud montrent cependant que les combats contre les puissances dominantes, qu'il s'agisse des états ou des firmes multinationales, sont loin d'être perdus d'avance si la détermination politique et la mobilisation sociale s'épaulent mutuellement. Afin de renforcer cette dynamique internationale naissante, l'Afrique doit s'atteler à la création de chapitres Créative Commons, à vocation nationale ou régionale, afin d'encourager l'éducation, la créativité, l'innovation et par la même le développement. Il est de la responsabilité de la société civile d'impulser un vaste mouvement social, associant l'ensemble des créateurs intellectuels, et visant notamment à inventer des modèles économiques alternatifs permettant de rétribuer le travail des créateurs sans pour autant que leurs implications financière interdisent aux plus démunis d'accéder à la culture. Cela étant, les états sont également interpellés et devraient définir et mettre en œuvre des politiques visant à élargir les frontières du domaine public de l'information. Le principe selon lequel l'information et les travaux produits sur la base de financements publics devraient, sauf cas exceptionnel, pouvoir être utilisés librement devrait ainsi être érigé en règle intangible afin que les fruits de l'effort public ne puissent avoir des retombées bénéficiant d'abord et avant tout à des intérêts privés. Globalement, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie reposant sur le triptyque utilisation des logiciels libres pour le développement d'applications et la production de biens et services d'information, recours aux contrats Creative Commons en vue de favoriser la création, la libre circulation et le partage du savoir et extension du domaine public de l'information dans le but promouvoir l'information comme bien public, afin que l'Afrique puisse bâtir une société de l'information inclusive ayant pour objectif l'épanouissement de ses citoyens dans un monde pacifique, juste et solidaire.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Atelier sur le rôle des NTIC dans la gouvernance des collectivités locales

Un atelier sur "Le rôle des NTIC dans la gouvernance des collectivités locales" a été organisé le 31 mai 2005, sous l'égide de la Direction de la formation et de la communication du ministère des Collectivités locales et de la Décentralisation. Destiné aux collectivités locales, il a réuni une cinquantaine d'élus appartenant à l'Association des Présidents de régions (APR), l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et l'Association nationale des conseillers ruraux (ANCR).

* L'Association nationale des handicapés moteurs du Sénégal lance son site Web

L'Association nationale des handicapés moteurs du Sénégal est désormais doté d'un site Web.

ANHMS : <http://www.anhms.org/>

* Lancement de Creative Commons South Africa (ccSA)

En présence de Lawrence Lessig, « père » de Creative Commons (cc), Creative Commons South Africa (ccSA) a été officiellement lancé le 25 mai 2005 à Johannesburg (Afrique du Sud). L'Afrique du Sud est ainsi le premier africain à participer au projet International Commons (icommons) visant à adapter les contrats Creative Commons aux législations nationales afin de faciliter leur utilisation en dehors des frontières des Etats-Unis.

Creative Commons : <http://www.creativecommons.org/>

Site de la conférence : http://www.common-sense.org/index_french.htm

* West Africa 2005 le développement des TIC en Afrique de l'Ouest

La rencontre « West Africa 2005 » pour le développement des technologies de l'information et de la communication (Tics) en Afrique de l'Ouest, organisée par l'Organisation des Professionnels des TIC (OPTIC) et le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE), s'est tenue du 24 au 26 mai 2005 à Dakar (Sénégal). Les trois événements principaux de cette manifestation ont été le Forum d'échanges sur les stratégies de développement des TIC, l'exposition consacrée aux technologies et la Bourse de partenariats. Cette rencontre, qui a enregistré la présence de 535 participants, dont 25 entreprises étrangères venues d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, a adopté une déclaration qui insiste sur la nécessité de développer les infrastructures et le cadre réglementaire au niveau sous-régional, la constitution de partenariats ainsi que des projets Nord-Sud et Sud-Sud.

OPTIC : <http://www.optic.sn/>

CDE : <http://www.cde.int/>

* Journée mondiale des télécommunications

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications, célébrée cette année par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) sous le thème « Ouvrir la voie au développement durable », l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT) a abrité une rencontre regroupant les principaux acteurs du secteur (ART, Sentel, Sonatel, UNETTS, etc.).

* Le RTA-S est désormais présent sur le Web

Le Rassemblement des travailleurs africains-Sénégal (RAT-S), parti politique créé en 1995, a rejoint depuis peu la liste des organisations politiques sénégalaises présentes sur le Web.

RTA-S : <http://www.rtasenegal.org/>

* Arrestation d'un gang de cyber-criminels

A la fin du mois d'avril 2005, la Brigade de Lutte contre la Criminalité (BLC), aidée de spécialistes américains, a arrêté un gang composé de six personnes qui se livrait à des activités criminelles via Internet. Le gang avait réussi à escroquer la somme de 200 millions de Francs CFA au Recteur d'une université américaine ainsi que la somme de 15 millions de Francs CFA au Consul de Norvège au Sénégal grâce à la technique du fameux « scam 419 ». Cette fois-ci, il s'agissait de récupérer une somme de 12 millions de dollars qui était soi disant en possession d'un des fils de l'ex-Président de la République démocratique du Congo, Laurent Désiré Kabila. Qui disait que les Africains sont de grands naïfs...

Politique

* Le lancement de l'appel d'offres pour un second opérateur pourrait avoir lieu en juin 2005

Le 17 mai 2005, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications, Joseph Ndong, Ministre des Postes, des télécommunications et des Nouvelles technologies, a déclaré que les autorités travaillaient actuellement à l'élaboration du cahier des charges pour l'attribution d'une seconde licence complète de télécommunications (téléphonie, fixe, mobile, internationale et données). D'abord annoncé pour le début avril, le lancement de l'appel d'offres est désormais envisagé pour le mois de juin 2005.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Opération « un enseignant, un ordinateur »

Dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE), la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS) et la société Négocium Informatique un accord a été conclu visant à permettre aux enseignants d'acheter des ordinateurs de type Pentium III à crédit. Ainsi les enseignants du préscolaire au supérieur pourront acquérir des ordinateurs de bureau à un prix de 150.000 FCFA et des ordinateurs portables à un prix de 300.000 FCFA payables en 36 mensualités. Il faut souligner que le matériel vendu dans ce cadre bénéficie d'une exonération de taxes de la part du ministère de l'économie et des finances.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

BICIS : <http://www.bicis.sn/>

Infrastructures et services

* La Sonatel annonce des baisses sur la téléphonie fixe

Suite à l'approbation par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) des mesures de baisse des tarifs sur la téléphonie fixe qui lui avaient été soumises par le groupe Sonatel, les tarifs suivants entreront en vigueur à partir du 1er juin 2005 :

- Le tarif des communications internationales est désormais de 160 FCFA/mn aux heures pleines (08h00-20h00), 150 FCFA/mn aux heures creuses (20h00-23h00 plus week-end et jours fériés) et 100 FCFA/mn aux heures de nuit (23h00-08h00). Pour ce qui est des télécommunications passées d'un téléphone fixe vers un téléphone mobile, elles seront facturées à 152 FCFA/mn aux heures pleines (08h00-20h00) et de 90 FCFA/mn aux heures creuses (20h00-08h00 et week-end et jours fériés).

- Les frais d'accès et redevances mensuelles ADSL s'établissent ainsi :

Débits	Frais d'accès	Redevances mensuelles
256 kbps	11 500 FCFA	13 500 Fcfa
512 kbps	11 500 FCFA	33 651 Fcfa
1024 kbps	18 350 FCFA	40 000 Fcfa
2048 kbps	18 350 FCFA	80 000 Fcfa

Les principaux tarifs de télécommunications en vigueur au Sénégal sont mentionnés, à titre indicatif, sur le site d'Osiris à l'adresse suivante : <http://www.osiris.sn/rubrique5.html>

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Manobi lance un service gratuit d'information sur les marchés

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications, Manobi a lancé un service gratuit d'information sur les marchés. En s'inscrivant via le Web ou en téléphonant au 628.08.09, il est possible de recevoir automatiquement chaque jour à partir de 7h30 un SMS d'information sur les derniers prix et la disponibilité de vos produits préférés sur les marchés de votre choix.

Manobi : <http://www.manobi.sn/>

* ATI fait une promotion sur son offre ADSL

Jusqu'au 31 juillet 2005, le Groupe ATI fait une promotion sur son offre ADSL Disso. Rendant les frais d'accès gratuits, il propose les formules suivantes :

Disso ADSL 256 : 7.725 FCFA TTC ;
Disso ADSL 512 : 11.349 FCFA TTC ;
Disso ADSL 1024 : 22.042 FCFA TTC.

ATI : <http://www.disso.sn/>

Projets

* Lancement du projet « Daraas numériques »

La cérémonie de présentation et de lancement du projet « Daraas numériques » s'est déroulée le 20 mai 2005 dans la salle de conférence de l'UCAD II située sur le campus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif de ce projet est de former les talibés et les enfants en difficultés afin qu'ils acquièrent les compétences devant leur permettre d'exploiter les opportunités d'insertion dans la vie active liées aux TIC. Le projet ambitionne la création de 100 centres répartis dans toutes les régions du Sénégal, la formation annuelle de plus de 25000 talibés et enfants en difficultés dans les métiers de l'informatique et l'Internet ainsi que la création de 311 emplois permanents à court et moyen terme.

* Une clé USB destinée à faire la promotion du Sénégal

Les autorités sénégalaises ont en projet la réalisation d'une clé USB contenant toute une série d'informations sur le Sénégal. Cette carte de visite numérique destinée à faire la promotion de la destination Sénégal sera distribuée aux visiteurs et aux invités du pays de la Téranga.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

Rendez-vous

* PKI Tunisia 2005 (20 -22 juin 2005 -Tunis)

Dans le cadre des activités liées à la préparation de la deuxième phase du SMSI de Tunis, une Conférence régionale africaine et arabe sur la sécurité des transactions électroniques, la signature électronique et l'infrastructure à clé publique sera organisé par l'Agence nationale de certification électronique (ANCE) du 20 au 22 juin 2005 à Tunis (Tunisie).

ANCE : <http://www.certification.tn/>

* Conférence internationale sur le management public, les politiques et le développement

La Cinquième conférence internationale sur le management public, les politiques et le développement se déroulera du 20 au 200 juin 2005 au Sénégal. Organisée par un comité de pilotage dirigé par le Congad, elle portera sur le thème : « Défis et opportunités dans la globalisation : Meilleures pratiques dans la Fonction publique pour le développement au 21^{ème} siècle». Un des ateliers sera plus particulièrement consacré à la question des technologies et du développement durable et en marge de la conférence, le réseau ExecNet

5^{ème} conférence internationale sur le management public : <http://internationalconf.sus.edu/>

Congad : <http://www.congad.sn/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, Mai 2005.
